

ALPES MARITIMES
COMMUNE DE DRAP

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°039/2021

OBJET : Service urbanisme : Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) - Débat

L'an deux mille vingt et un, le 15 du mois d'avril à 15 heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de DRAP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'espace Jean FERRAT, sous la présidence de **Monsieur Robert NARDELLI**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 08 avril 2021.

PRESENTS : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra RUSSO / Sophie ESPOSITO / Philippe MINEUR / Jean Christophe CENAZANDOTTI / Catherine DINI / Serge DIGANI / Christine DECORDER / Xavier JARJANETTE / Martine DUNOYER DE SEGONZAC / Michaëli TRUCCHI / Bouabdallah LAFTAS / Nathalie DIGANI / Jean QUENCEZ / Sabrina DIVRY / Françoise DAMILANO / Sandrine GUGLIELMINO / Philippe JANIN / Véronique MINISCLOUX / Maëva THOMMERET.**PROCURATIONS** : Thierry VISSIAN à Romain BIANCHI / Kathy NICOLAS à Philippe MINEUR / Vanessa BEAUJAUD à Catherine DINI / Jean-Pierre MONTCOUQUIOL à Alexandra RUSSO / Jean-Marc OCCHIROSSI à Sandrine GUGLIELMINO.**ABSENT** : Gracienne DODAIN**Secrétaire de séance** : Romain BIANCHI

Vu le code général des collectivités locales,

Vu le code de l'urbanisme et notamment les articles L.151-2 et L.151-5,

Vu le document présenté,

Considérant qu'il convient de débattre sur les grandes orientations du PADD.

après en avoir délibéré,

Il est **décidé** au Conseil municipal de prendre acte de la tenue du débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable.

Nombre de Conseillers en exercice : 27**Présents : 21****Votants : 26****Absents : 1****Contre : 0****Abstentions : 0****Pour : 26**AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP
LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
Robert NARDELLI
Maire de DRAPCompte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le : 26/04/2021
et publication en mairie le : 28/04/2021